

**69e réunion du Comité des Conseillers juridiques
sur le droit international public (CAHDI) –
Strasbourg, 25-26 septembre 2025**

**Séminaire : « Les crimes contre l'humanité – Avancer vers
une convention internationale dédiée »**

26 septembre 2025, 13 h 30 – 17 h 45

Note conceptuelle

Contexte

Les crimes contre l'humanité comptent parmi les crimes les plus graves qui concernent l'ensemble de la communauté internationale, exigeant à la fois une prévention robuste et l'éradication de l'impunité. Ils constituent les violations les plus graves des droits de l'homme, tels que l'homicide intentionnel, l'extermination, l'esclavage, la torture, commis à grande échelle ou de manière systématique contre des membres de la population civile. De manière alarmante, de tels crimes continuent aujourd'hui d'être perpétrés dans différentes régions du monde, ce qui souligne l'urgence de mettre en place un mécanisme international plus efficace et mieux coordonné pour prévenir leur commission et garantir la responsabilité des auteurs.

Contrairement à d'autres crimes internationaux graves tels que les crimes de guerre et le génocide, les crimes contre l'humanité ne font l'objet d'aucune convention internationale dédiée. Cette lacune juridique freine l'action coordonnée de la communauté internationale pour prévenir de telles atrocités, poursuivre leurs auteurs et venir en aide aux victimes. En 2019, la Commission du droit international a adopté des projets d'articles destinés à combler cette lacune et les a soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies, en recommandant l'élaboration d'une convention. Le traité proposé définirait et prohiberait ces crimes, obligerait les États à les incriminer, à les prévenir et à les réprimer, et renforcerait la coopération internationale – y compris l'extradition et l'entraide judiciaire. Contrairement au Statut de Rome, qui encadre la poursuite des crimes par la Cour pénale internationale, la nouvelle convention aurait vocation à fournir une base pour les poursuites nationales et la compétence universelle. En 2024, l'Assemblée générale a décidé d'engager des négociations intergouvernementales sur cette base.

Alors que la communauté internationale envisage de faire progresser cette initiative, il est essentiel d'examiner l'évolution historique du concept, la portée et le contenu des projets d'articles de la CDI, ainsi que la valeur ajoutée qu'une telle convention apporterait à la prévention des atrocités et à la lutte contre l'impunité.

Objectif du séminaire

Cet événement parallèle a pour but de fournir une plateforme de discussion sur l'élaboration d'une convention internationale dédiée à la prévention et à la répression des crimes contre l'humanité, et sur la manière dont un tel instrument pourrait combler les lacunes juridiques et institutionnelles existantes. À travers des présentations d'experts et un dialogue interactif, l'événement abordera les thèmes suivants :

- **Fondements historiques et juridiques** – retracer l'évolution du concept de crimes contre l'humanité et examiner la manière dont ces crimes sont actuellement appréhendés dans le cadre juridique international ;
- **Aperçu et dispositions clés** – passer en revue les principales dispositions des projets d'articles de la CDI, en évaluant celles qui constituent une base solide et celles qui pourraient nécessiter un affinage ou un développement supplémentaire ;
- **Raisons et valeur ajoutée d'une convention dédiée** – examiner les bénéfices qu'un tel instrument pourrait apporter, les éléments substantiels requis et l'ampleur du soutien nécessaire ;
- **Examen juridique et règlement des différends** – réfléchir au rôle qu'un mécanisme robuste de règlement des différends pourrait jouer pour renforcer la sécurité juridique et la coopération interétatique ;
- **Processus de négociation et étapes clés** – exposer les étapes procédurales à venir, identifier les moments charnières du processus et examiner les priorités stratégiques à chaque stade.

Structure et thèmes proposés

L'événement parallèle prendra la forme d'une table ronde interactive. L'interprétation sera assurée en anglais et en français.

Moderatrice: Prof. Chiara Giorgetti, Richmond University

Programme

13.30 – 13.40	Remarques d'ouverture H.E. Franz Perrez, Conseiller juridique, Ministère des affaires étrangères de la Suisse
Panel I	
13.40 – 14.00	Aperçu historique et juridique des crimes contre l'humanité Prof. Guénaël Mettraux, Juge aux Chambres spécialisées pour le Kosovo
14.00 – 14.20	Aperçu des projets d'articles de la CDI Prof. Sean D. Murphy, George Washington University Law School in Washington, ancien Rapporteur spécial de la CDI sur les crimes contre l'humanité
14.20 – 14.45	Questions-réponses et discussion
14.45 – 15.15	<i>Pause</i>

Panel II

- 15.15 – 15.35 **La convention et la poursuite nationale des crimes contre l'humanité**
Dr. Stephanie Egerer-Uhrig, Procureure fédérale, Parquet général fédéral d'Allemagne
- 15.35 – 15.55 **Le règlement des différends : un élément essentiel pour l'efficacité juridique**
Prof. Leila Sadat, Washington University Law School, ancienne Conseillère spéciale sur les crimes contre l'humanité auprès du Procureur de la CPI
- 15.55 – 16.15 **Questions-réponses et discussion**
- 16.15 – 16.35 **Vers une nouvelle convention**
S.E. Pablo Arrocha, Conseiller juridique, Ministère des affaires étrangères du Mexique (intervention en visioconférence)
- 16.35 – 17.00 **Débat sur la voie à suivre**
- 17.00 – 17.35 **Discussion avec l'ensemble des panélistes**
- 17.35 – 17.45 **Remarques de clôture**
Jörg Polakiewicz, Directeur du Conseil juridique et du Droit international public, Conseiller juridique du Conseil de l'Europe

Résultats attendus

- Meilleure compréhension du contexte juridique, ainsi que des avantages, défis et implications pratiques d'une convention sur les crimes contre l'humanité ;
- Identification des principales questions de fond et procédurales nécessitant une attention particulière afin d'éclairer et de soutenir des négociations efficaces ;
- Renforcement de la coopération en vue des préparatifs du futur processus de négociation.